



CHSCT 63 – Déclaration du 27/09/2022

Présentation pour avis du PAP de l'Enfip (établissement de Clermont-Ferrand)

La pandémie et le nombre croissant de stagiaires ont considérablement aggravé les souffrances liées à l'organisation du travail au sein de l'établissement de Clermont-Ferrand.

Ces situations qui mettent en difficulté les agents perdurent et restent sans réelles solutions.

Les risques psycho-sociaux sont toujours présents, et se sont même beaucoup développés cette année. Ses conséquences sur la santé des agents sont particulièrement préoccupantes (arrêts de travail, démotivation, sentiment de perte de sens dans les missions accomplies, non reconnaissance de la part de la hiérarchie des efforts effectués, etc.)

Si ces symptômes sont communs à chaque établissement, les causes de ses symptômes peuvent varier d'un établissement à l'autre en raison des facteurs qui eux-mêmes varient : publics accueillis différents, temps de pause dans l'enseignement sur une année permettant de se consacrer exclusivement aux autres missions qui lui aussi diffère...

Par ailleurs, les documents présentés pour l'établissement clermontois de l'ENFiP ne reflètent pas les conclusions du GT du 15 avril 2022. La veille de la précédente réunion du CHSCT à 22h41, ces conclusions du GT ont été transmises aux participants suite à leurs demandes répétées depuis 3 semaines. Lors de cette réunion du 28 juin 2022, il a été relevé par les représentants du personnel que le PAP présenté n'étaient pas conforme aux conclusions du GT. Le Directeur de l'établissement a même reconnu que les cotations avaient été systématiquement réduites.

En conséquence, les représentants du personnel avaient exigé que les documents fassent l'objet d'une nouvelle présentation lors du prochain CHSCT.

La version du pap présenté aujourd'hui est exactement la même que celle examinée lors de la réunion de juin.

Les mesures de prévention proposées ne sont pas à la hauteur des risques encourus. Les participant·e·s du GT DUERP ont le sentiment d'avoir servi de caution, leurs travaux, leurs réflexions, n'ont pas été fidèlement retranscrites

En conséquence, malgré le travail effectué par l'ensemble des acteurs locaux en charge de la santé et des conditions de travail, le PAP présenté n'est pas conforme aux conclusions du GT. Les représentants du personnel CGT ont décidé d'émettre un avis défavorable sur le PAP de l'établissement clermontois de l'Enfip.